

Déterminants de l'inclusion financière des ménages au Sénégal par les Systèmes Financiers Décentralisés

Jean Paul Boniface SAMBOU, Birahim Bouna NIANG, Babacar NDIAYE

African Finance for Development Review

N° 1 – 2022

To cite the article :

Sambou, J.P.B., Niang, BB., & Ndiaye, B. (2022), « Déterminants de l'inclusion financière des ménages au Sénégal par les Systèmes Financiers Décentralisés ». *African Finance for Development Review* 1 (1), 3-31.

Received: 21 October 2021 | Revised: 16 February 2022 | Accepted: 02 April 2022

Déterminants de l'inclusion financière des ménages au Sénégal par les Systèmes Financiers Décentralisés

Jean Paul Boniface SAMBOUⁱ, Birahim Bouna NIANGⁱⁱ, Babacar NDIAYEⁱⁱⁱ

Résumé

Les données de l'enquête sur la situation de référence sur l'inclusion financière au Sénégal (ESRIF 2016) permettent d'identifier les déterminants de l'inclusion financière des ménages comme un phénomène dynamique et de construire des indices composites d'inclusion financière améliorés (ICIF). En utilisant l'Analyse à Correspondance Multiple (ACM) et un modèle logit ordonné, les résultats montrent que l'inclusion financière passe par la connaissance des systèmes financiers décentralisés, la détention d'un compte, l'appréciation de la distance parcourue pour se rendre à l'agence la plus proche, le moyen de déplacement utilisé. Les probabilités prédites obtenues, montrent que l'accès, l'utilisation et la qualité/ barrière sont des déterminants de l'inclusion financière des ménages. En effet, les ménages ayant, un niveau d'instruction plus élevé, un âge compris entre 35 et 60 ans et exerçant une fonction d'enseignant ou libérale, avec un niveau de revenu supérieur à 500 000 FCFA, sont plus inclus financièrement que les autres catégories.

Mots clés : Inclusion financière, exclusion financière, inégalités socio-économiques, microfinance, Sénégal

JEL: G23, 016, 055

Abstract

Data from the baseline survey on financial inclusion in Senegal (ESRIF 2016) allow to identify the determinants of household financial inclusion as a dynamic phenomenon and to construct enhanced composite financial inclusion indices (ICIF). By using Multiple Correspondence Analysis (MCA) and an ordered logit model, the results show that financial inclusion is determined by knowledge of decentralised financial systems, account ownership, assessment of the distance travelled to the nearest branch, and the means of travel used. The predicted probabilities obtained show that access, use and quality/barrier are determinants of household financial inclusion. Indeed, households with a higher level of education, an age between 35 and 60 years old and working as a teacher or as a liberal, with an income level higher than 500,000 FCFA, are more financially included than the other categories.

Keywords : Financial inclusion, financial exclusion, socio-economic inequalities, microfinance, Senegal

JEL: G23, 016, 055

ⁱ Enseignant-chercheur, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Email : jeanpaulsambou01@gmail.com,

ⁱⁱ Enseignant-Chercheur, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Email : bmniang@gmail.com,

ⁱⁱⁱ Enseignant-Chercheur, Université Amadou Mahtar Mbow de Dakar, E-mail : babacar.ndiaye@uam.edu.sn,

1. Introduction

Le Sénégal, comme la plupart des pays en développement, n'échappe pas au phénomène de la trappe à la pauvreté de sa population qui se voit exclue dans sa plus grande majorité du système financier classique. Cette exclusion se manifeste sous plusieurs formes à savoir : la méconnaissance, l'inaccessibilité et l'inadaptation des services financiers offerts à ces populations. Pour parer à une telle situation, les systèmes financiers décentralisés vont proposer des offres de services financiers alternatives pour une inclusion financière massive des ménages.

Généralement, l'inclusion financière est considérée comme l'accès et l'utilisation, de façon permanente, de services et/ou produits financiers adaptés aux besoins des ménages adultes et des Petites et Moyennes Entreprises (PME). Elle est offerte par des institutions financières formelles regroupées au sein des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) ou par l'intermédiaire d'un système de paiement de microcrédit ou de support électronique etc. (Amidzic et al. 2014). Par conséquent, les mesures prises pour atteindre une inclusion financière globale doivent être soigneusement adaptées afin de répondre aux réalités du terrain (Mohan, 2012).

Au Sénégal, cette recherche de solutions se développe autour de plusieurs stratégies d'inclusion financière des ménages. Selon la Banque mondiale (2017), on dénombre 1,7 milliards d'individus qui n'ont pas accès à un compte bancaire dans une institution financière formelle pour des motifs variés alors qu'ils disposent au moins d'un téléphone portable. Pour Gérineau et Jacolin (2013), la prévalence de l'exclusion financière (comparaison faite par rapport au taux de bancarisation strict de 19,3% était de 80,7% en 2018 alors que celui élargi était de 41,1 % donc un taux d'exclusion de 58,9%⁴), dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est le reflet des facteurs structurels provenant tant des insuffisances de l'offre (coût, gestion des asymétries d'information), de la demande des services financiers (revenus et éducation financière, phénomènes d'auto-exclusion) que de l'environnement réglementaire et du climat des affaires.

Toutefois, l'inclusion financière implique, comme tout développement des activités financières, de nouveaux risques pour la stabilité financière et donc un renforcement des réglementations et de la supervision bancaire de façon à ce que la confiance du public et l'accès croissant aux services financiers aillent de pair avec une croissance économique stable et durable. A cet effet,

⁴Rapport BCEAO 2018 sur l'inclusion financière dans l'UEMOA

le Sénégal a entrepris d'importantes réformes de son secteur de la microfinance avec la dernière loi qui est entrée en vigueur en 2010 remplaçant l'ancienne loi 95-03 appelée Projet d'Appui à la Réglementation des Mutuelles d'Epargne et de Crédit (PARMEC) de 1992. A cela s'ajoute la création de structures d'appui de supervision et de contrôle comme la Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés (DRS-SFD), l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers (OQSF) et la mise en place d'une Lettre de Politique Sectorielle, de fonds de garantie du microcrédit pour assurer la sécurité et la stabilité financière des SFD.

Malgré tous ces efforts, le niveau de l'inclusion financière des ménages est à améliorer au Sénégal. Selon le rapport de Global Findex (2017) sur 144 pays concernés par l'enquête, le Sénégal a connu un progrès de son niveau d'inclusion financière entre 2014 et 2017 qui est passé respectivement pour les femmes comme pour les hommes de 11% à 38 % et de 20% à 47% soit une hausse de 27% de part et d'autre. Le rapport de la BCEAO (2018) indique que le Sénégal occupe la cinquième place au sein de l'UEMOA avec un taux d'inclusion financière élargi de 67,0% derrière le Bénin (74,5%), suivi du Togo (71,9%), de la Côte d'Ivoire (70,4%) et du Burkina Faso (68,4%). On note à cet effet que le Sénégal à gagner quelques places sur la période étudiée. Cette situation traduit l'envie des différents acteurs d'améliorer significativement l'inclusion financière des ménages au Sénégal avec un taux de bancarisation actuel de 19% pour une moyenne de 33% dans la zone UEMOA (BCEAO, 2019).

Les pays émergents ont vite compris la nécessité d'avoir un système bancaire et financier performant qui soutient l'investissement, le crédit et l'inclusion financière. Généralement dans ces pays, le taux de bancarisation strict se situe entre 10 et 20% traduisant ainsi la faiblesse de l'accès et de l'utilisation des services financiers (Guérineau et Jacolin 2014). Il en découle une méconnaissance dans l'éducation et la culture financière par la majorité des ménages, instaurant ainsi un climat de méfiance et l'isolement d'un bon nombre d'entre eux des structures financières.

En partant de l'idée qu'un service financier inclusif nécessite une politique d'accès et d'utilisation inclusive des services financiers, cet article s'inspire de l'analyse de Cámara et Tuesta (2017), pour analyser l'inclusion financière dans ses différentes dimensions à savoir l'accès, l'utilisation et la qualité/barrière, qui prennent en compte des facteurs d'offre et de demande de produits et services financiers, compatibles au Sénégal.

Il apparait en définitive que la notion d'inclusion financière soit étroitement liée à l'objectif de réduction de la pauvreté, inscrit dans les objectifs de développement durable (ODD) par l'entremise d'une croissance inclusive. Accroître et améliorer l'inclusion financière

permettraient de lutter efficacement contre la pauvreté des ménages, mais faudrait-il d'abord trouver ses déterminants. L'objectif de cet article est alors d'identifier les déterminants de l'inclusion financière et de construire des indices composites d'inclusion financière (ICIF). Plus spécifiquement, il s'agit de déterminer les indices, de les définir et d'analyser l'hétérogénéité des ménages selon le niveau d'inclusion financière. L'hypothèse formulée à cet effet est que les déterminants de l'inclusion financière des ménages au Sénégal sont l'accès, l'utilisation et la qualité/barrière.

L'originalité de ce travail de recherche réside dans l'explication des multiples problèmes d'exclusion financière et surtout la quête de solutions durables. Jusqu'ici, les travaux publiés ne font état que de l'analyse descriptive de l'état des lieux sur l'inclusion financière au Sénégal. C'est pourquoi nous avons jugé nécessaire dans le prolongement de ces travaux de recherche de ne pas nous limiter à l'offre de services financiers seulement mais d'y rajouter la demande. En combinant l'offre et la demande à partir des données de l'ESRIF 2016 (Enquête sur la Situation de Référence de l'Inclusion Financière au Sénégal), nous voulons apporter une plus-value à la suite de nos prédécesseurs sur la question. En construisant à partir de l'Analyse à Correspondance Multiple, des axes factoriels et également à partir du logit ordonné en déterminant les probabilités prédites qui vont définir le niveau d'inclusion financière des groupes de ménages, on répond aux soucis d'efficacité de l'offre de produits et services financiers. La réussite de l'inclusion financière des ménages, nous amène fondamentalement à faire face à l'exclusion financière sous toutes ses formes.

En réalité, plusieurs auteurs ont déterminé des indices de même nature mais spécifiquement accès sur l'offre de service Sarma (2012) et Chakravarty et Pal (2010). Camara et Tuesta (2017) se sont focalisés sur la structure de la demande.

L'article est structuré de la manière suivante. La première section est consacrée à quelques faits stylisés. La seconde section analyse les relations entre les théories de l'inclusion financière et la pauvreté. La troisième section analyse les données selon les indices proposés. La quatrième section analyse les spécificités des trois déterminants proposés. La cinquième section analyse les effets marginaux du logit ordonné selon le déterminant. La conclusion met en évidence les résultats obtenus et propose des perspectives de recherche.

2. Quelques faits stylisés sur l'inclusion financière au Sénégal

2.1. La microfinance un secteur au service de l'inclusion financière au Sénégal

Au Sénégal, vers les années 1990, avec la libéralisation du secteur financier provoquée par la faillite des banques de développement et l'exclusion d'une partie de la population aux services

bancaires classiques, le SFD (système financier décentralisé), se développe à travers le territoire national et constitue un système d'allocation et de dépôt de ressources destiné à inclure les personnes délaissées par le système bancaire classique. Le SFD naît sous forme de projets pilotes, pose les premiers jalons de la microfinance sénégalaise. Il suit différentes phases d'une évolution passant par la naissance, l'expansion et la consolidation (MPMEEFF, 2004).

Tableau 1 : Quelques Principaux indicateurs de l'inclusion financière au Sénégal

Indicateurs	Banques & Ets. Financier	SFD
Nombre d'institutions financières	29	387
Nombre de points de services	616	873
% des populations adultes ayant au moins un compte dans une IF formelle	7,8 %	15,1%
% des PME ayant au moins un compte dans une IF formelle	13,8 %	36,4%
Nombre de points de services pour 1 000 km ²	3,1	4,4
Nombre de communes ayant au moins un point d'accès	80	260
% de communes ayant au moins un point d'accès	14 %	47 %
% de la population adulte ayant au moins un compte dans une institution financière agréée	7,8 %	15,1%
% des demandeurs adultes ayant au moins obtenus un crédit dans une institution financière agréée durant les 12 derniers mois	93,0 %	94,5%
% Population habitant à moins de 5 km d'un point d'accès physique	38,5 %	43,4%

Source : Données rapport ESRIF 2017

Nous remarquons dans le tableau 1, une forte prédominance des SFD sur les Banques et Etablissements Financiers en matière d'inclusion financière. La raison peut se trouver sur l'approche de services financiers de proximité prônée par les premiers à savoir faciliter l'accès aux exclus du système financier classique. De fait, dans la mesure où la microfinance favorise un lissage des revenus des ménages, contribue à la stabilisation financière de l'activité économique (pour autant qu'elle soit encadrée par des normes prudentielles) et à l'incitation à l'entrepreneuriat, elle facilite corrélativement un processus d'inclusion ou d'intégration financière des populations pauvres, en réduisant leur vulnérabilité socio-économique.

2.2. Inclusion financière et genre

Globalement, le taux de financement des SFD à l'économie a progressé de 2,1% pour se situer à 3,8% du PIB en 2016. Il est ressorti un rythme de progression, du taux de financement de

l'économie, plus important au niveau des SFD (+1,5%)⁵ que celui enregistré par les banques, ce qui traduit l'effort continu du secteur de la microfinance dans le financement de l'économie. Il finance les hommes, les femmes et les personnes morales à une échelle très significative dans une logique d'inclusion financière dynamique et pérenne comme l'indique le tableau 2. Le financement des programmes d'entrepreneuriat féminin et des projets de jeunes initié depuis quelques années par l'Etat du Sénégal pour réduire le chômage des femmes et des jeunes, transit en majorité par le système financier décentralisé. A titre d'exemple on peut citer la DER/FJ (la Délégation Générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes) qui est une des structures dédiées de l'Etat en charge d'un vaste programme de financement des couches vulnérables à savoir : les femmes et les jeunes. Ce partenariat entre les structures de l'Etat et les SFD est rendu possible grâce à la forte présence des institutions de microfinance dans les zones ciblées par ces programmes mais aussi par des conditions d'accès et d'utilisation de moins en moins contraignantes

Tableau 2 : Principaux indicateurs désagrégés sur le genre au Sénégal entre 2014 et 2016

Indicateurs	2014	%	2015	%	2016	%
Sociétariat en milliers	2 230	100	2 454	100	2 567	100
Homme	1 175	53	1 280	52	1 339	52
Femme	859	39	957	39	1 008	39
Personne morale	195	9	216	9	219	9
Nombre de prêts accordés	500 048	100	436 717	100	434 384	100
Homme	222 755	45	196 858	45	195 497	45
Femme	233 301	47	206 392	47	199 774	46
Personne moral	43 992	9	33 467	8	39 113	9
Nombre de crédit en cours	660 678	100	557 592	100	531 092	100
Homme	355 451	54	238 303	43	229 517	43
Femme	241 567	32	207 851	37	197 041	37
Personne morale	90 661	14	111 438	20	104 533	20
Nombre total des prêts accordés en milliard	340	100	346	100	387	100
Homme	218	64	208	60	230	60
Femme	85	25	81	24	94	24
Personne morale	36	11	55	16	63	16
Encours total de crédit en milliard	268	100	294	100	329	100
Homme	151	56	186	63	218	66
Femme	74	28	68	23	61	19

⁵ Données consolidées 2016, DRS-SFD.

Personne morale	43	16	39	13	50	15
Nombre total de déposants en millier	1 764	100	1 838	100	1 873	100
Homme	916	52	938	51	955	51
Femme	700	40	742	40	752	40
Personne morale	147	8	157	9	165	9
Epargne collectée au cours de l'année en milliard	225	100	254	100	284	100
Homme	122	54	142	50	155	55
Femme	46	21	70	28	81	29
Personne morale	56	25	41	16	47	17

Source : Données consolidées de la DRS-SFD 2016

De plus en plus, une tendance à la féminisation de la microfinance se fait sentir dans le monde⁶. Peut-on dire que la microfinance a un visage féminin ? A notre avis la réponse à une telle question serait difficile, puisque pour le Sénégal la clientèle servie reste à prédominance masculine dans l'ensemble des indicateurs observés sur la période allant de 2014 à 2016, sauf dans le cas des prêts où l'inverse s'est produit sur la même période. Il faut souligner, cependant, que de grands efforts sont en train d'être déployés pour que le plus grand nombre de femmes soit touché par les programmes de microfinance, que ce soit en zone rurale comme en zone urbaine.

3. Littérature théorique et empirique sur l'inclusion financière

3.1. Les expériences étudiées à travers le monde sur l'inclusion financière des SFD

En Afrique, comme dans le reste du monde, des chercheurs ont utilisé différents modèles d'expérimentation pour identifier les déterminants de l'inclusion financière par les institutions de microfinance à partir des données de formes multiples.

Wélé et Labie (2016) sont partis en ce qui les concerne sur des données obtenues auprès de vingt-sept IMF au Bénin pour examiner la pertinence du modèle opérationnel porté par les programmes de microcrédits ainsi que leur efficacité du point de vue de sa contribution à l'inclusion financière, de ses effets sur la solidité des IMF partenaires et de sa durabilité. Ils ont utilisé comme modèle le test d'indépendance des échantillons appariés de Wilcoxon pour apprécier l'existence des différences significatives au plan statistique, sur quelques variables de performance observées sur les IMF partenaires, avant et après leur implication aux programmes. Mais leur démarche a été exclusivement orientée du côté de l'offre. En faisant une analyse transversale, Sarma et Pais (2011) ont montré que le revenu, l'inégalité des revenus, l'utilisation

⁶ Daley-Harris S., 2007. Rapport sur l'état de la campagne 2007 du Sommet sur le microcrédit

du téléphone portable, internet et l'alphabétisation des adultes sont des facteurs importants qui déterminent l'inclusion financière dans un pays. Ils soutiennent que les pays ayant un PIB/habitant faible, ont une connectivité relativement plus faible et des taux d'alphabétisation plus faibles, semblent être plus exclus financièrement. Fungacova et Weill (2015) ont étudié l'inclusion financière en Chine et l'ont comparé avec les autres pays du BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud). Ils remarquent que le revenu et l'éducation renforcent le niveau d'inclusion financière et que les hommes et les personnes âgées ont des niveaux plus élevés d'inclusion financière. En Argentine, Tuesta et al. (2015) ont constaté que le revenu et l'éducation sont tous les deux des facteurs importants pour l'inclusion financière. En Inde, Chithra et Selvam (2013) ont constaté que le revenu, la population, l'alphabétisation, le dépôt et la pénétration du crédit sont significativement associés à l'inclusion financière. De même, Kumar (2013) a constaté que la structure socioéconomique et environnementale est importante pour façonner les habitudes bancaires des masses en Inde. Au Pérou, Camara, Peña et Tuesta (2014) ont montré que les niveaux de revenu et l'éducation sont des variables significatives pour la détermination de l'inclusion financière. En Afrique, Allen et al. (2014) ont montré que la densité de la population est beaucoup plus déterminante de l'inclusion financière qu'ailleurs. En outre, ils ont constaté que le mobile banking élargit l'accès aux produits et services financiers. Efobi et al (2014) ont exploré les facteurs influençant l'accès et l'utilisation des produits et services bancaires au Nigeria, et leurs résultats révèlent que les attributs individuels, le revenu et l'utilisation des TIC (technologie d'information et de communication) sont des facteurs significatifs qui favorisent l'utilisation des produits et services bancaires.

Camara et Tuesta (2017) ont à partir de données quantitatives de la Banque Mondiale (Global Findex) mesuré le niveau de l'inclusion financière de 137 pays dans le monde et sur l'ensemble des continents et tenter de les classer. Leur méthodologie est axée sur une ACP (Analyse à Composantes Principales), à travers une analyse multidimensionnelle. En effet, leur travail prend en compte l'offre et la demande de services financiers des SFD mais la limite est qu'ils n'ont pas donné assez de place à la demande et donc la part réservée à l'offre et plus large même s'il faut le reconnaître cela nous a beaucoup inspiré dans notre choix d'analyse méthodologique. En dehors de l'ACP, ces derniers n'ont pas utilisé une autre méthodologie pour confirmer leurs résultats et quelque part ils reconnaissent les limites notées sur les informations multidimensionnelles sur l'inclusion financière obtenues dans les pays concernés par l'enquête. Amidzic et al. (2014) proposent une mesure de l'inclusion financière basée sur une analyse factorielle commune qui s'intéresse aux choix des méthodes paramétriques et non

paramétriques. Cependant, les indicateurs qu'ils utilisent pour définir l'inclusion financière ne comprennent que des informations limitées sur l'offre au niveau des pays. Asuming, et al (2018) pour faire l'analyse comparative de l'inclusion Financière en Afrique subsaharienne, ont utilisé la base de données Global Findex. Leurs résultats ont montré une tendance haussière considérable du niveau global de l'inclusion financière entre 2011 et 2014. Ces variations concernent à la fois le niveau et les taux d'amélioration entre les pays. Ils soulignent également que les variables individuelles (âge ; éducation, sexe et revenu) sont des déterminants significatifs de l'inclusion financière.

Ngo Nonga et al. (2016), en étudiant « la demande de financement des Exploitations Familiales Agricoles (EFA) dans le grand sud du Cameroun », utilisent une ACP suivie d'une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) pour faire la typologie des EFA, après avoir fait une analyse descriptive des tendances, de la structure socioéconomique et des schémas de financement des ménages. Dans cette étude, Les auteurs se sont uniquement intéressés à un secteur d'activité et à l'accès au microcrédit. Zins et weill, (2016) ont mis en exergue les déterminants de l'inclusion financière en Afrique à partir de la base de données Global Findex sur 37 pays en effectuant des estimations probit. Leurs résultats ont révélé qu'être un homme, plus riche, plus instruit et plus âgé favorise l'inclusion financière avec une plus grande influence de l'éducation et du revenu. Les services bancaires mobiles reposent sur les mêmes déterminants que les services bancaires traditionnels. Ils notent également une différence entre les déterminants de la finance informelle et ceux de la finance formelle. Pour étudier les déterminants de la demande de microcrédit au Congo, Samba et Balamona (2008) vont partir de l'approche de Enjang (2007) qui a décelé l'importance d'un certain nombre de variables relatives au capital humain et autres capacités pouvant influencer cette demande de services de microfinance par les pauvres. Ces derniers vont utiliser le modèle probit en raison de la nature de la variable indépendante qui est dichotomique. Mais il faut noter à cet effet, que leurs travaux se sont limités à l'accès aux services financiers des ménages qui est une des trois dimensions de l'inclusion financière.

Clamara et al. (2014) ont utilisé une approche quantitative pour analyser les déterminants de l'inclusion financière au Pérou, basée sur des micro-données issues d'enquêtes. Ils ont montré qu'il existait des corrélations significatives entre les caractéristiques socioéconomiques des ménages et l'inclusion financière. A travers les résultats qu'ils ont obtenu, l'âge, le sexe, l'éducation et le niveau de revenu semblent influencer sur l'inclusion financière. Hoyo et al. (2014) montrent dans leur étude sur le Mexique que l'éducation est l'un des déterminants les plus

importants pour expliquer l'inclusion financière. Enfin, en tenant en compte l'aspect institutionnel, Demirgüç-Kunt et al. (2013) affirment que pour faire progresser l'inclusion financière il faut passer par une réduction des défaillances du marché en favorisant la transparence dans la circulation de l'information.

3.2.Arbitrage entre rentabilité de l'IMF et portée sociale

En dépit des performances de la microfinance notées à travers le monde, d'autres études ont montré qu'il faut nuancer ses résultats et ses capacités à être un véritable instrument de réduction de la pauvreté. Celles-ci suggèrent notamment que ces attentes sont irréalistes. En effet, ainsi que le soutient Dichter (2007), les expériences récentes et l'histoire économique des pays riches révèlent que beaucoup d'individus pauvres ne sont pas des entrepreneurs. En conséquence, il n'y aurait pas de raisons fortes de penser que les actifs générés par la microfinance favorisent l'éclosion et le développement de micro entreprises viables capables d'amener les structures sociales vers une nouvelle cohérence. Les prêts consentis aux pauvres seraient en général consacrés à la consommation finale. Navajas et al. (2000) qui se sont intéressés à la clientèle de la Bancosol (Bolivie) ont constaté qu'environ 97% des emprunteurs sont marginalement pauvres, légèrement en dessous ou au-dessus du seuil de pauvreté. Woller et Schreiner (2002) examinent les causes caractérisant l'autosuffisance financière de 13 banques de village d'Amérique latine sur une période de trois ans (1997-1999). Les résultats de cette étude suggèrent que les deux volets financier et social peuvent être atteints conjointement, seulement de manière exceptionnelle. Polanco-Olivares (2005) étudie 28 IMF en Amérique latine. Les résultats révèlent l'existence d'un arbitrage entre rentabilité de l'IMF et portée sociale.

A l'opposé, Gutiérrez-Niéto et al. (2005), étudiant trente IMF d'Amérique latine, montrent qu'il n'y a pas nécessairement d'arbitrage entre le ciblage des pauvres et la performance financière, mais qu'il existe un effet pays et statut de l'IMF sur l'efficacité. En se basant sur un échantillon de 45 IMF sur la période de 1999 à 2003, Luzzi et Weber (2006) démontrent que plusieurs IMF initialement créées dans l'objectif d'aider les plus pauvres sont rentables. Gueyié et al. (2010) étudient 20 IMF du réseau des Mutuelles Communautaires de Croissance (MC²) au Cameroun. Ils concluent que la majorité d'entre elles exploitent rationnellement leurs inputs pour produire des outputs financiers et sociaux. Ces résultats sont confirmés par Nzongang et al. (2010). Les IMF peuvent être performantes dans les deux dimensions simultanément afin de contribuer efficacement à l'accès au microcrédit et à l'inclusion financière des pauvres. Entamée en 1995 et rendue officielle par la Reserve Bank of India, la politique d'inclusion financière en Inde a

été évaluée seulement en 2008. Les premières évaluations (novembre 2008) montrent que dans 155 districts (25% du territoire) où l'opération a été lancée, les banques annoncent un taux de pénétration de 100% et on estime que 15,8 millions de comptes ont été ouverts.

L'usage des services, en revanche, semble plus problématique. Dans une cinquantaine de districts où l'évaluation a été menée et où les comptes avaient été ouverts depuis plus d'un an, 93% des familles ont un compte mais 50 à 70% des comptes n'ont enregistré aucune opération depuis leur ouverture. Les raisons tiennent à l'éloignement des agences du lieu d'habitation et à l'illettrisme. Cet élément souligne les limites du nombre de comptes comme indicateur de mesure d'inclusion financière.

MkNelly et Dunford (1999) indiquent qu'en Bolivie, en l'espace de trois ans, deux tiers des clients de l'institution de microfinance Crédito con Educacion Rural (CRECER) ont vu leurs revenus augmenter significativement, grâce notamment à la croissance de leur activité commerciale et à leur capacité à grouper leurs achats de marchandises du fait de l'accès au crédit. En accédant aux services de l'IMF, les familles ont pu lisser leur consommation et acquérir de nouveaux biens pour la maison (86 % ont pu se constituer une épargne) alors que 78 % d'entre eux n'en avaient pas auparavant.

4. Analyse des données

L'Analyse des Correspondances Multiples est une méthode d'analyse multidimensionnelle destinée à étudier les liaisons entre variables qualitatives décrites sur des individus. L'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) est aux variables qualitatives ce que l'Analyse en Composantes Principales (ACP) est aux variables quantitatives. Elle permet en effet d'aboutir à des cartes de représentation sur lesquelles on peut visuellement observer les proximités entre les catégories des variables qualitatives et les observations. Elle vise à étudier les liaisons multiples qui existent entre plusieurs variables qualitatives. Le principe de l'ACM est la mise en exergue des similitudes existant entre les lignes et les colonnes d'un grand tableau par des représentations graphiques des variables et des individus, puis de systématiser l'interprétation tout en limitant le plus possible la perte d'information.

L'un des objectifs de l'ACM est d'explorer la structure des données afin d'en dégager les tendances globales. Elle s'appuie sur les notions de ressemblance et d'association telles que :

- la proximité des individus qui est interprétée en termes de ressemblance. Les individus se ressemblent s'ils possèdent un grand nombre de modalités en commun ;
- la proximité des modalités d'une même variable traduisent une ressemblance, et celle des modalités de variables différentes une association.

L'ACM cherche à résumer l'information à travers des projections. Il s'agit de trouver des espaces de dimension 2 (plan factoriel) ou de dimension 1 (axe factoriel) sur lesquels les projections s'étalent le mieux, en vue de s'approcher de la réalité. L'information est donc résumée à travers les axes factoriels, dont le pouvoir informatif est appréhendé par l'inertie. Pour apprécier la qualité de la projection des variables ou des modalités, on se sert de différents outils tels que le cosinus carré (qui permet de donner un sens à l'axe) et la contribution (qui recense les variables ayant contribué à la formation de l'axe).

4.1. Présentation et Choix des variables

a. Présentation des variables

Dans le cadre de notre étude, une définition ainsi qu'un cadrage préalable des différentes variables et déterminants de l'inclusion financière s'impose de même qu'une analyse descriptive. La description et la définition des variables utilisées dans le cadre de ce travail se présente dans les tableaux ci-dessous. Le tableau 3 décrit les variables socioéconomiques et sociodémographiques et le tableau 4 décrit les variables qualitatives.

Tableau 3 : Description des variables sociodémographiques et socioéconomiques

type de variables	Variables	Définition	Modalités
variables utilisées pour l'ACM et les estimations du logit ordonné	Région	Région de résidence du ménage interrogé	1 à 14
	Milieu de résidence	Milieu de résidence du ménage interrogé	0 : milieu urbain ; 1: milieu rural
	Situation matrimoniale	Catégorie matrimoniale du ménage	0 : célibataire ; 1: divorcé; 2: en union de fait; 3: marié; 4: veuf
	Age	Age du ménage interrogé	moins de 35 ans ; plus de 35 ans ; plus de 60 ans
	Fréquentation de l'école	Activité scolaire du ménage	0 : alphabétisation ; 1: n'a pas fréquenté l'école ; 2: oui fréquente l'école ; 3 : oui mais ne fréquente plus
	Type d'enseignement	Langue de formation reçue	0 : arabe ; 1: autres types ; 2: école coranique ; 3: français ; 4: franco arabe
	Niveau d'instruction	niveau de formation atteint	0 : Bac +4 et plus ; 1 : autres
	Profession	le métier pratiqué	0 : Ens-C.H-P.L ; 1 : autres
	Type d'activité	le domaine d'activité du métier pratiqué	0 : Formel ; 1 : informel

Secteur d'activité	Domaine de l'emploi exercé par le ménage	0 : Admin-Sant-Edu ; 1 : Autres
Revenu	revenu des ménages	(50000-100000) ; (100000-1000000) ; (1000000-5000000)

Source : Auteurs

Le tableau 3 ci-dessus met en exergue l'environnement socioéconomique et sociodémographique des ménages enquêtés, en cherchant à savoir qui sont-ils, qu'est ce qu'ils font et comment ? En effet, la mesure de l'inclusion financière doit intégrer les conditions de vie des populations concernées par l'enquête en vue de les confronter avec les données de l'inclusion financière.

Tableau 4 : Variables d'inclusion financière

Type de variable	Variabes	Définition	Modalités
variables utilisées pour l'ACM	Connaissance des SFD	renseigne sur la connaissance des SFD	0 : oui ; 1 : non
	Accès à un compte	renseigne sur l'acquisition d'un compte	0 : oui ; 1 : non
	Raison d'accès à un compte	pourquoi disposer d'un compte	0 : non raison ; 1 : oui raison
	Accessibilité	renseigne sur les facilités d'accès	0 : oui ; 1 : non
	Distance d'accès	distance qui sépare le lieu de résidence du ménage au SFD	Nombre de kilomètres parcouru
	Temps	temps mis pour accéder et utiliser un service	Nombre d'heures effectué
	Carte bancaire	accès à un produit de SFD	0 : oui ; 1 : non
	Connaissance crédit	accès à un produit de SFD	0 : oui ; 1 : non
	Connaissance épargne	accès à un produit de SFD	0 : oui ; 1 : non
	Dépenses	accès à un service de SFD	0 : oui ; 1 : non
	Garantie	le SFD a demandé ou non une garantie	0 : oui ; 1 : non
	Connaissance service transfert	accès aux services de transfert	0 : oui ; 1 : non
Moyen de transport utilisé	par quel moyen le ménage accède à un SFD	A pied ; transport privé ; transport public ; Autres	

Source : Auteurs

Mesurer l'inclusion financière des ménages revient à déterminer le niveau d'accès mais aussi les fréquences d'utilisation ainsi que leurs capacités à apprécier l'offre de services financiers.

Il s'agit donc dans ce tableau 4 ci-dessus de codifier les variables qualitatives en vue de leur utilisation pour les régressions.

b. Choix des variables

Les principes de l'ACM sont formalisés par les relations suivantes :

Q : ensemble des variables qualitatives

J_q : nombre de modalités de la variable q

centre de gravité $d^2(j, G)$: distance de la modalité j ;

au centre de gravité $GG_a(j, q)$: coordonnée de la modalité j ;

de la variable q sur l'axe a $f(j, q)$: fréquence relative ;

de la modalité j de la variable q λ_a : valeur propre de l'axe a .

La contribution d'une modalité j de la variable q à la formation de l'axe a , notée $CTR_a(j, q)$ s'obtient par la formule :

$$CTR_a(j, q) = \frac{f(j, q) \cdot G_a^2(j, q)}{\lambda_a \cdot Q} \quad (1)$$

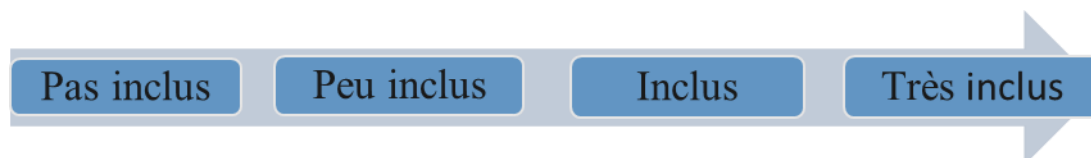
La contribution de la variable est la somme des contributions de ses modalités.

Le cosinus carré de la modalité j de la question q sur l'axe a noté $COS_a^2(j, q)$ s'obtient par la

$$\text{formule : } COS_a^2(j, q) = \frac{G_a^2(j, q)}{d^2(j, G)} \quad (2)$$

Les relations (1) et (2) seront utilisées comme critères de choix des variables à intégrer dans la construction de l'indice.

En outre, le critère de Consistance Ordinale sur le Premier Axe (COPA), très utile dans la construction d'indice notamment pour l'indice de bien-être est utilisé pour s'assurer que l'indice reflète le degré de bien-être en passant d'un niveau de palier au palier supérieur. De façon pratique, si nous supposons un clivage inclus financièrement et non-inclus, une variable qualitative respecte le critère COPA si ses modalités traduisant le bien-être se retrouvent du côté des non inclus et inversement. Pour mesurer l'inclusion financière, les modalités sont ainsi disposées de la manière suivante :



4.2. Choix de la pondération

Le choix de la pondération est fait selon le critère de COPA tout au long du premier axe factoriel selon la relation suivante :

$$W(j, q) = \frac{G_1(j, q)}{\sqrt{\lambda_1}}$$

avec $G_1(j, q)$ le coordonnée de la modalité j de la variable q sur le premier axe et λ_1 la valeur propre du premier axe factoriel. L'indicateur est ainsi formalisé :

$$IS_i = \frac{1}{Q} \sum_{q=1}^Q \sum_{j \in Jq} \frac{G_1(j, q)}{\sqrt{\lambda_1}}$$

La méthode consiste à former des classes, par exemple les probabilités de l'indice, puis de comparer la distribution de certaines variables ayant servi à sa construction. Ainsi, si nous considérons une variable d'inclusion financière, le degré d'inclusion financière devrait baisser en passant d'une probabilité de l'indice à une autre supérieure. L'indice doit donc refléter au mieux le phénomène que l'on cherche à appréhender. Les trois déterminants de l'étude sont les suivantes :

- Déterminants 1 Accès : la construction de ce déterminant va mobiliser plusieurs variables de la base de données comme par exemple : la connaissance d'un SFD, l'accès à un compte dans un SFD ; l'accès à un microcrédit ; l'accessibilité à un SFD etc.
- Déterminant 2 Utilisation : ce déterminant doit tenir compte des ménages utilisant au moins un service financier formel pour effectuer et recevoir des paiements et pour constituer des fonds de stockage.
- Déterminant 3 la Qualité/Barrière : il s'agit ici de mesurer l'adéquation du service ou du produit financier offert, au regard des besoins du consommateur, reflétant ainsi l'expérience de l'utilisateur, traduite par ses attitudes et opinions vis-à-vis des produits et services offerts, ainsi que par sa capacité de choisir et de comprendre les implications de ses choix.

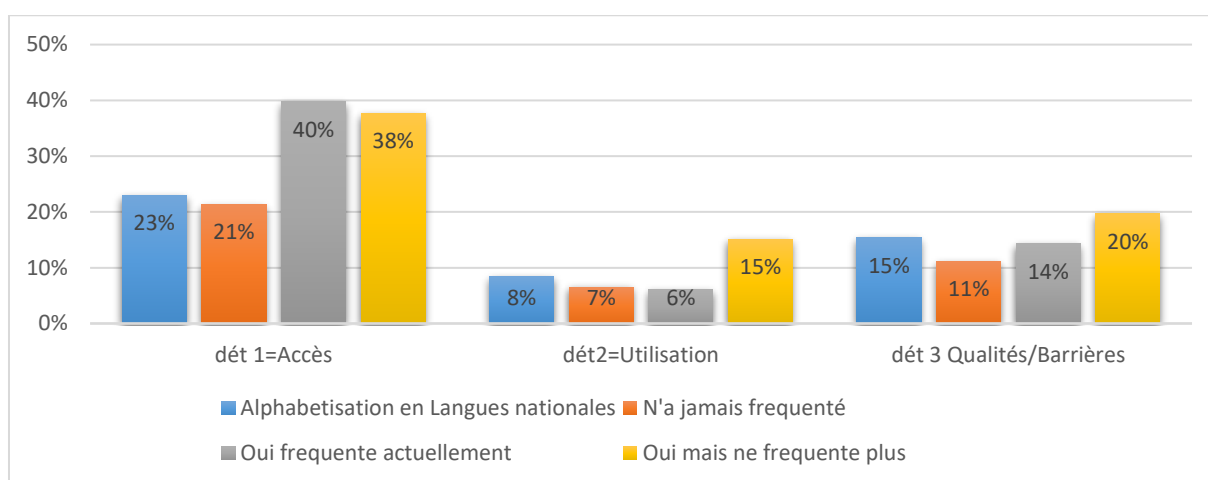
Pour mettre en exergue les facteurs pouvant avoir une influence sur les indices d'inclusion financière construits, les groupes formés après la construction des indices d'inclusion financière seront utilisés comme les modalités d'une variable polytomique. Les groupes sont décrits comme suit : Groupe 1 : Pas inclus ; Groupe 2 : Peu inclus ; Groupe 3 : Inclus ; Groupe 4 : Très inclus.

Selon le groupes, nous avons une classification des inclus et non inclus pour chacune des trois dimensions.

4.3. Inclusion financière selon les variables socioéconomiques

L'inclusion financière est mesurée à partir de trois variables : l'école fréquentée, le type d'enseignement et la profession.

Concernant, la première variable, la figure 1 montre que les ménages qui continuent de fréquenter l'école et ceux qui l'ont fréquenté mais ne fréquentent plus sont en moyenne plus représentatifs dans le déterminant 1 de l'inclusion financière avec 39,71% et 37,62%. On note aussi que ceux qui ont été alphabétisés en langue nationale et ce qui n'ont jamais fréquenté arrivent en dernière position avec 29,92% et 21,31%. Donc l'inclusion financière augmente avec le niveau d'éducation. Ce constat vient corroborer les résultats d'études antérieures montrant que les adultes diplômés de l'enseignement supérieur par exemple sont plus inclus que ce dont le niveau de scolarité est inférieur (voir les travaux d'Allan et al, (2016), Efobi et al (2014)).

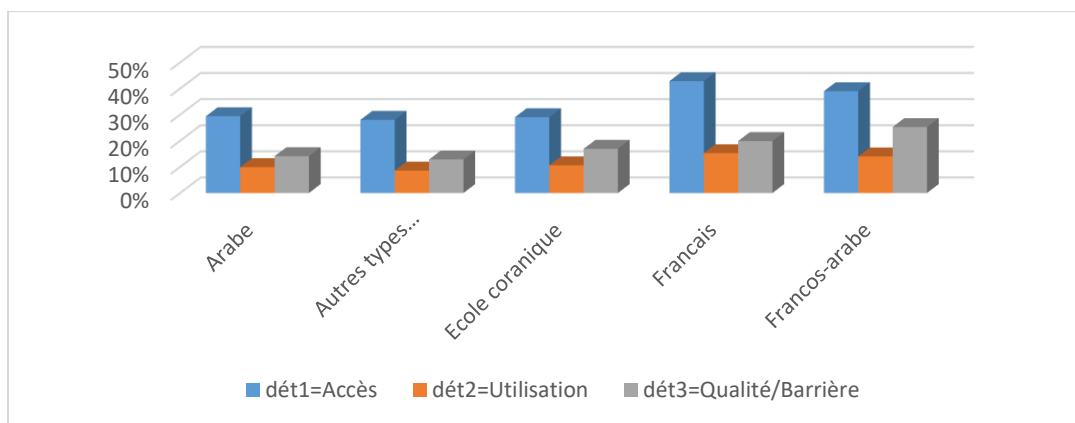


Source : calcul des auteurs à partir de la base de données ESRIF 2016

Figure 1: Inclusion financière par l'école fréquentée

Les observations des déterminants 2 et 3, montrent que les ménages qui ont fréquenté l'école mais qui ne la fréquentent plus ont en moyenne un niveau d'inclusion financière qui s'élève à 15,10% et 19,64% respectivement. Même si ce niveau paraît très faible, il dépasse de loin les autres qui sont entre 5,5 (ceux qui fréquentent actuellement) et 8,5% (ceux qui sont alphabétisés en langues nationales) pour le déterminant 2 et entre 10 (N'a jamais fréquenté l'école) et 15% (ceux qui sont alphabétisés en langues nationales) pour le déterminant.

Concernant l'inclusion financière par le type d'enseignement, la figure 2 montre que le niveau d'inclusion financière sur le déterminant 1 des ménages ayant fréquenté l'école française est le plus élevé avec 42,83% contre 38,99% pour ceux qui ont fait l'école franco-arabe. On note aussi que ceux qui ont fait l'école coranique et les autres types d'enseignement sont à moins de 30%.

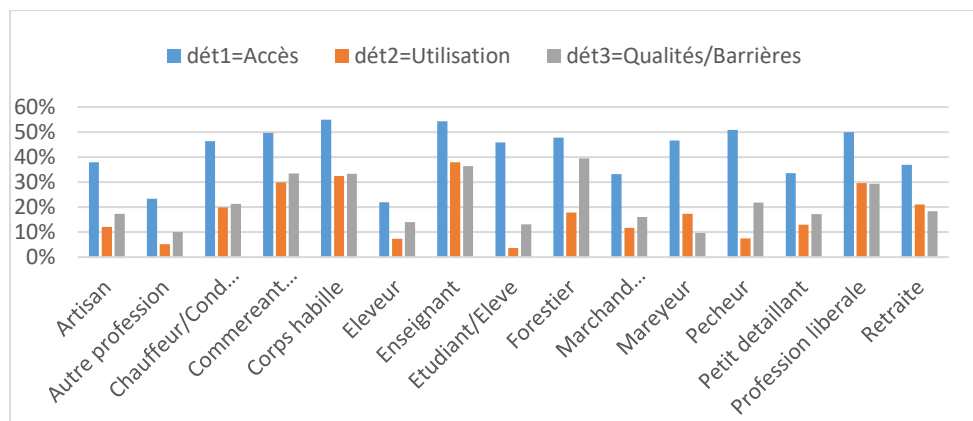


Source : calcul des auteurs à partir de la base de données ESRIF 2016

Figure 2 : Inclusion financière par le type d'enseignement

Même si cette tendance se confirme avec le déterminant 2, on note en moyenne un niveau d’inclusion financière très faible avec seulement 15,26% pour les ménages qui ont étudiés le français, 13,99% pour ce qui ont fait franco-arabe et 10,57% pour ce qui ont fait l’école coranique. Cependant, le déterminant 3 révèle que ce sont plutôt les ménages ayant fréquenté l’école franco-arabe qui ont le niveau d’inclusion financière plus élevé avec 25,25%, suivis de ceux qui ont fait le français avec 19,87%. Les autres arrivent en dernière position pour une moyenne d’inclusion financière qui varie entre 10 et 20 %.

Concernant l’inclusion financière par la profession, la figure 3 montre que les corps habillés et les pêcheurs sont en moyenne à 50%, c’est-à-dire plus inclus financièrement sur le déterminant 1. Par ailleurs, les observations sur l’inclusion financière par le déterminant 2 révèlent que se sont toujours les enseignants qui arrivent en tête avec 37% suivis des corps habillés, des commerçants établis, de la profession libérale, des retraités etc. Les pêcheurs qui étaient présents dans le groupe dominant pour le déterminant 1 se retrouvent au bas de l’échelle sur le déterminant 2.



Source : calcul des auteurs à partir de la base de données ESRIF 2016

Figure 3 : Inclusion Financière par la profession

Toutefois, même si le déterminant 3 vient conforter la place de leader des ménages enseignants sur les autres types de profession, elle présente des niveaux d'inclusion faible dans l'ensemble avec moins de 40%. Ce différentiel d'inclusion financière qui positionne les enseignants et les corps habillés en bonne place peut s'expliquer par le fait que ces derniers, en plus d'avoir un niveau d'instruction favorable, exercent une activité formelle qui les bancarise automatiquement.

5. Analyse des indices composites des SFD

5.1. Définition et description des indices composites d'inclusion financière (ICIF)

L'ICIF pour notre étude constitue un baromètre tendanciel de mesure de l'inclusion financière. Il permet d'apprécier la représentativité de chaque déterminant en termes de poids dans la base de données.

Tableau 5 : Statistiques descriptives des indices composites d'inclusion financières (ICIF)

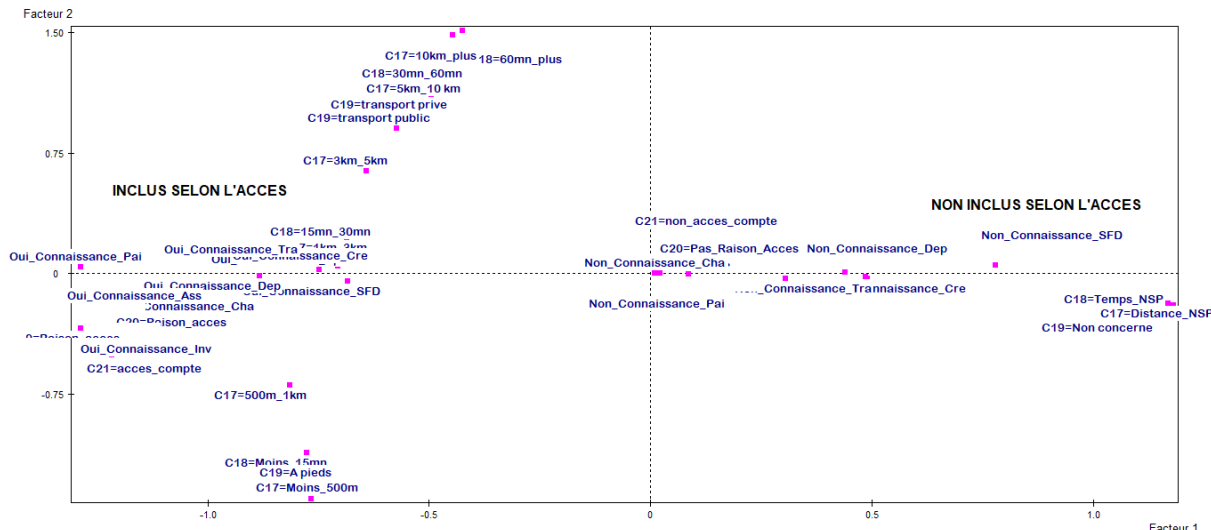
Variables	Obs	Moyenne	Ecart type	Min	Max
Indice_D1n	2982	0,3117864	0,2584348	0	1
Indice_D2n	2982	0,108119	0,2417003	0	1
Indice_D3n	2982	0,158164	0,2202898	0	1

Source : Auteurs à partir des données de l'ESRIF (2016)

On remarque dans le tableau 5 ci-dessus que la moyenne de l'indice d'accès (Indice_D1n) est de 0,31. Alors que Celles de l'indice d'utilisation (Indice_D2n) et l'indice de qualité/barrière (Indice_D3n) sont estimées respectivement à 0,10 et 0,15. Il ressort de cette analyse qu'en moyenne le déterminant accès a un poids plus important dans la base de données, puis elle est suivie par le déterminant qualité/barrière et enfin par le déterminant utilisation. Cependant, l'échantillon présente une population hétérogène à cause de la valeur élevée des écarts types pour l'ensemble des ICIF.

5.2. Accès aux services financiers

Parmi les catégories de ménages inclus ayant accès aux services financiers des SFD, la tendance se précise autour du niveau de connaissance des SFD, de la distance qui sépare le ménage d'une agence, de l'accès au compte, au microcrédit, de l'accessibilité. En revanche, comme le montre la figure 4 pour les non inclus ou très peu inclus, la tendance est la non connaissance des SFD, le non accès au compte et au microcrédit, le difficile accès aux agences etc.

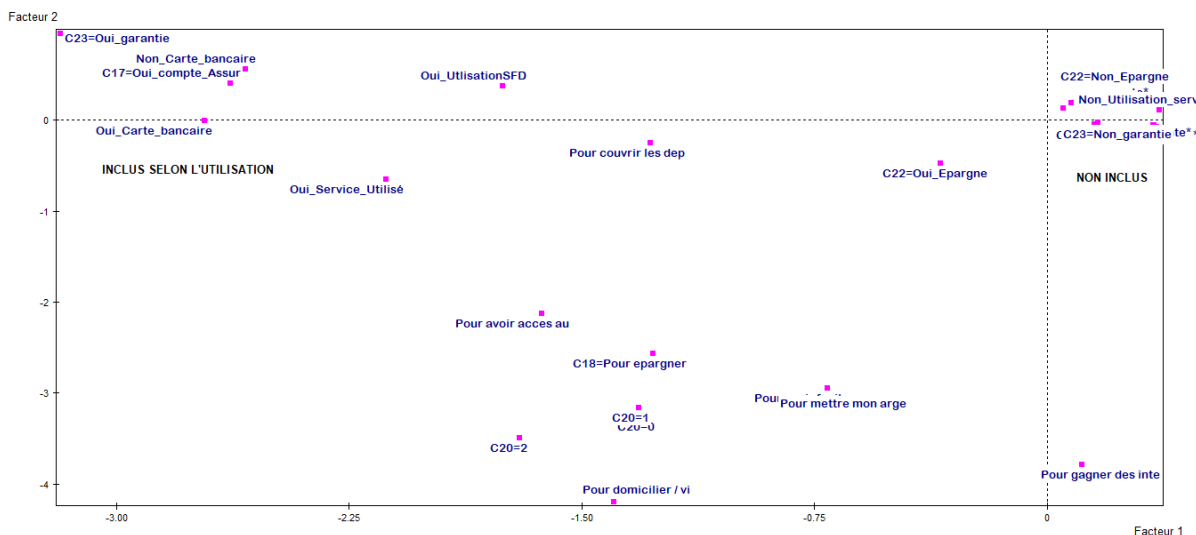


Source : calcul des auteurs à partir de base de données ESRIF 2016

Figure 4 : Accès aux services financiers

5.3.Utilisation des services financiers

Concernant, l'utilisation des services financiers, le graphique 5 met en évidence les ménages inclus (à gauche du graphique) et les non inclus (à droite du graphique). Pour le premier groupe du nuage de points, on y retrouve ceux qui disent utiliser les SFD et leurs divers services ou produits (assurance, garantie et épargne etc.), alors que le deuxième groupe du nuage de points indiquent ceux qui n'utilisent presque pas ces services.

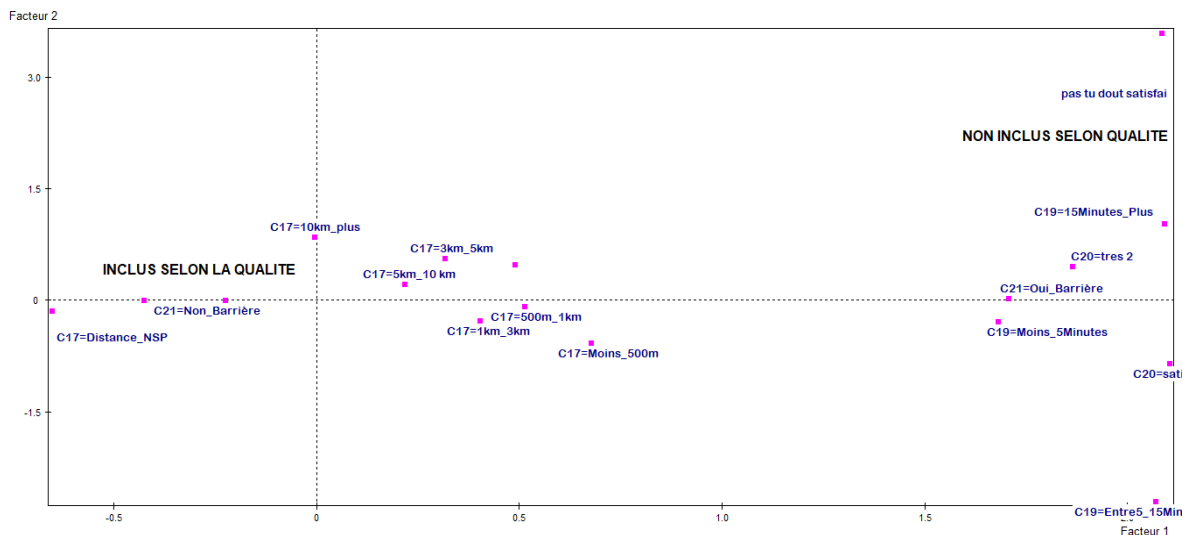


Source : calcul des auteurs à partir de base de données ESRIF 2016

Figure 5 : Utilisation des services financiers

5.4. Qualité des services financiers

Concernant, la qualité des services financiers, il existe aussi des inclus c'est-à-dire ceux qui n'ont pas de soucis avec la distance pour accéder au SFD le plus proche et des non inclus c'est-à-dire ceux qui ne sont pas satisfaits de certains services et trouvent certains SFD inaccessibles.



Source : Auteurs, à partir de base de données ESRIF 2016

Figure 6 : La qualité/barrière des services financiers

6. Effets marginaux du logit ordonné selon l'indice de la dimension

Les résultats du logit ordonné sont regroupés dans trois tableaux différents qui représentent chacun un indice composite avec les différents groupes. A partir des tableaux, le comportement des ménages est analysé par groupe présentant les mêmes similitudes.

6.1. Effets marginaux selon l'accès aux SFD

En analysant l'Inclusion Financière selon le statut matrimonial, le groupe des célibataires se situent devant les autres groupes. En effet, lorsqu'on passe des autres groupes à celui des célibataires, les probabilités d'être inclus, voire très inclus, augmentent respectivement de 0,9% et 4%. Lorsqu'on analyse l'inclusion financière par les régions, Dakar a le nombre de ménages le plus inclus que les autres régions. En d'autres termes, pour passer des autres régions à la région de Dakar, les probabilités d'être inclus et très inclus augmentent respectivement de 2,4% à 10,9%.

En revanche, pour passer des autres classes d'âge à la classe d'âge des ménages de 35 à 60 ans, les probabilités de ne pas être inclus ou peu inclus diminuent respectivement en passant de 8,1% à 3,7%. L'inclusion financière par le niveau d'instruction renseigne, dans l'ensemble, que le niveau d'éducation supérieur l'emporte sur le primaire et le secondaire. En effet, pour passer

d'un niveau d'instruction au niveau supérieur, les probabilités de ne pas être inclus ou d'être peu inclus diminuent respectivement de 23% à 10,5%. L'analyse de la variable profession révèle que le groupe des enseignants, corps habillé et profession libérale est plus inclus financièrement que le groupe des autres professions. En effet, pour passer du groupe des enseignants, corps habillé et profession libérale aux autres groupes, les probabilités d'être inclus et très inclus diminuent respectivement de -3% à -13,5%.

Tableau 6 : Effets marginaux selon l'accès aux SFD

		Pas inclus	Peu inclus	Inclus	Très inclus
Statut matr	Autres Stat	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Célibataire	-0.0354045*	-.0161882*	.0094807*	.0421119*
Région	Autres régions	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Dakar	-.0924603***	-.0422761***	.0247594***	.109977***
Classe d'âge	Autres	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Entre 35 et 60ans	-.0810272***	-.0370485***	.0216978***	.0963779***
Niveau instr.	Aucun	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Primaire	-.089489***	-.0409175***	.0239637***	.1064428***
	Secondaire	-.2335434***	-.1067843***	.0625391***	.2777886***
	Supérieur	-.2307979***	-.105529***	.0618039***	.274523***
Profession	Enseignant_C.H_P	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	.L Autres professions	.1143188***	.0522706***	-.0306127***	-.1359767***
Secteur activit.	Admin_sant_edu	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Agri_elev_pech_arti	.047507**	.0217219**	-.0127216**	-.0565073**
Revenu	Aucun	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	500.000	-.1876357***	-.0857937***	.0502458***	.2231836***
	500.000 et plus	-.2414093***	-.1103809***	.0646455***	.2871447***

*** p<0.01, ** p<0.05, *p<0.1

Sources : calcul des auteurs à partir de base de données ESRIF 2016

En ce qui concerne les secteurs d'activité des ménages, ceux qui sont dans l'administration, la santé et l'éducation sont plus inclus financièrement que ceux qui sont dans l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat et autres professions.

En effet, le tableau 6 montre que pour passer du deuxième groupe de ménages au premier groupe, les probabilités d'être inclus et très inclus diminuent respectivement de -1,2% à -5,6%. La dernière variable explicative de notre modèle indique que plus le revenu du ménage est

grand, plus son inclusion financière est élevée. Par exemple en passant de 500.000 francs et plus à aucun revenu, les probabilités d'être inclus ou très inclus augmentent respectivement de 6,4% à 28,7%.

Les résultats montrent aussi que pour un célibataire, le fait d'habiter à Dakar et avoir un niveau d'instruction supérieur offre plus d'opportunité d'avoir accès à l'inclusion financière. De même être enseignants, un corps habillé ou exercer une profession libérale permettent d'avoir une inclusion financière plus importante que les autres professions. Par ailleurs, les ménages dans l'administration, la santé et l'éducation sont plus inclus que les autres groupes de secteurs d'activité. En conséquence, le niveau de revenu également détermine l'état d'inclusion financière du ménage car plus son revenu est important plus la probabilité d'être inclus financièrement est élevée.

6.2.Effets marginaux selon l'utilisation aux SFD

Le tableau 7 montre que parmi les groupes cibles de l'enquête, celui des célibataires apparaît plus inclus en ce qui concerne l'utilisation des services financiers des SFD. Donc, en comparant les autres groupes du statut matrimonial aux célibataires, les probabilités d'être inclus ou très inclus diminuent respectivement de -20,6% à -37,05%. Pour les régions, les ménages à Dakar sont plus inclus et pour passer des autres régions à la capitale, les probabilités d'être inclus et très inclus augmentent respectivement de 17,25% à 31,01%.

En ce qui concerne la variable classe d'âge, les 35 à 60 ans sont plus inclus que les autres classes car les probabilités d'être inclus et très inclus augmentent respectivement de 36,5% à 65,7%. En outre, les groupes de ménages qui ont un niveau primaire, secondaire et supérieur sont plus inclus que les autres groupes. En effet, pour passer des autres niveaux à celui du secondaire, les probabilités d'être inclus et très inclus augmentent respectivement de 54,2% à 97,4%. Par contre, avec la variable profession, même si le groupe des enseignants, corps habillés et professions libérales reste plus inclus que les autres, les probabilités d'être inclus et très inclus en passant des autres professions au groupe de référence diminuent respectivement de -41,2% à -74,2%.

Tableau 7 : Effets marginaux selon l'utilisation aux SFD

		Pas inclus	Peu inclus	Inclus	Très inclus
Statut matr.	Autres Stat	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Célibataire	.0731907**	-.0155152**	-.0206178*	-.0370577**
Région	Autres régions	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Dakar	-.0612515**	.0129843**	.0172546**	.0310127**

Classe d'âge	Autres Entre 35 et 60ans	Réf. -.1298864***	Réf. .0275337***	Réf. .036589***	Réf. .0657637***
Niveau instr.	Aucun	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Primaire	-.0831063***	.0176171***	.023411***	.0420781***
	Secondaire	-.1924513***	.0407964***	.0542135***	.0974414***
	Supérieur	-.272253***	.0577129***	.0766936***	.1378464***
Profession	Enseignant_C.H_P.L	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Autres professions	.1465868***	-.0310739***	-.0412935***	-.0742195***
Secteur activit	Admin_sant_edu	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Agri_elev_pech_arti	.0788639***	-.0167178***	-.022216***	-.0399302***
Revenu	Aucun	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	500.000	-.1405311**	.0297902**	.0395876**	.0711533**
	500.000 et plus	-.2977199***	.0631115***	.0838677***	.1507408***

*** p<0.01, ** p<0.05, *p<0.1

Sources : calcul des auteurs à partir de base de données ESRIF 2016

L'analyse du secteur d'activité révèle que le groupe composé de l'administration, de la santé et de l'éducation est plus inclus que celui de l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat etc. Donc, pour passer du deuxième groupe au premier, les probabilités d'être inclus et très conclus diminuent respectivement de -22,2% à -39,9%.

6.3.Effets marginaux selon la qualité/barrière aux SFD

Contrairement aux autres indices, le tableau 8 montre que celui-ci a des probabilités significatives et non significatives. Les probabilités significatives concernent la situation matrimoniale, la classe d'âge, le niveau d'instruction (secondaire et supérieur), la profession, le secteur d'activité et le revenu (500 000 francs et plus). Les probabilités non significatives concernent la région, le niveau d'instruction primaire et les revenus inférieurs ou égaux à 500 000 francs.

Tableau 8 : Effets marginaux selon la qualité/barrière aux SFD

		Pas inclus	Peu inclus	Inclus	Très inclus
Statut matr.	Autres Stat	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Célibataire	.0995968**	-.0012156**	-.0509197***	-.0474615***
Région	Autres régions	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Dakar	.0121429	-.0001482	-.0062082	-.0057865
Classe d'âge	Autres Entre 35 et 60ans	Réf. -.1341136***	Réf. .0016369**	Réf. .0685667***	Réf. .06391***

Niveau instr.	Aucun	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Primaire	-.0219642	.0002681	.0112294	.0104667
	Secondaire	-.2024919***	.0024715**	.1035257***	.0964947***
	Supérieur	-.2339814***	.0028558**	.119625***	.1115006***
Profession	Enseignant_C.H_P.L	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Autres professions	.1934291***	-.0023608**	-.0988923***	-.092176***
Secteur activit	Admin_sant_edu	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Agri_elev_pech_arti	-.0619059**	.0007556*	.0316499***	.0295004***
Revenu	Aucun	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	500.000	-.0669939	.0008177	.0342512	.031925
	500.000 et plus	-.1493817*	.0018232	.0763727*	.0711858*

*** p<0.01, ** p<0.05, *p<0.1

Sources : calcul des auteurs à partir de base de données ESRIF 2016

Les résultats montrent que les célibataires sont moins inclus que les autres statuts matrimoniaux. En effet, pour accéder aux célibataires, les probabilités d'être peu inclus et inclus diminuent respectivement de -0,12% à -5%. En considérant la classe d'âge, les 35 et 60 ans sont moins inclus. Donc, pour passer des autres classes à celle de 35 à 60 ans, les probabilités d'être inclus et très inclus sont positives, mais elles diminuent respectivement de 6,8% à 6,3%. Pour ce qui est du niveau d'instruction, le supérieur l'emporte toujours sur les autres groupes. Cela s'explique par le fait que si on veut passer du groupe n'ayant pas de niveau d'instruction au groupe du niveau supérieur, les probabilités d'être inclus et très inclus sont positives, mais elles diminuent respectivement de 11,96% à 11,15%. Un des faits marquant ici, est que la profession indique une double tendance. En effet, en passant des enseignants, corps habillés et professions libérales à d'autres professions, la probabilité de ne pas être inclus est positive et celle d'être peu inclus est négative. Cela peut s'expliquer par le fait que les enseignants, les corps habillés et les professions libérales sont plus inclus que les autres professions. Ainsi, pour être peu inclus ou inclus, les probabilités respectives augmentent de 0,07% à 3,1%, même s'il faut noter que les écarts sont très faibles.

7. Conclusion

Cet article a permis de mettre en exergue les déterminants de l'inclusion financière des ménages au Sénégal par les sdf qui sont : l'accès, l'utilisation et la qualité/barrière, de construire grâce à un modèle logit ordonné et une Analyse à Correspondance Multiple (ACM), des indices composites améliorés d'inclusion financière.

L'évaluation des instruments de l'inclusion financière au Sénégal est aujourd'hui plus que nécessaire dans la mesure où elle est considérée comme un levier pour atteindre les objectifs de croissance inclusive. Les résultats montrent que l'inclusion financière devrait passer conjointement par un meilleur accès, une meilleure utilisation et une bonne qualité des produits et services financiers offerts par les SFD.

Etant donné que la plupart des ménages au Sénégal sont dans le secteur informel, les SFD sont un levier important pour apporter des réponses à l'exclusion financière. Il s'agit aujourd'hui pour les différents acteurs de développer une synergie participative avec à la clé une meilleure éducation financière qui promeut le développement d'une culture financière durable.

L'analyse de la situation des ménages montre que l'utilisation des services financiers des SFD est aussi sélective que l'accès aux services financiers classiques. Par exemple, en prenant l'exemple sur les classes d'âge, les résultats montrent que les plus jeunes n'ayant probablement pas encore d'emploi sont plus préoccupés par la recherche d'emploi que l'utilisation des services financiers. L'inclusion financière de chaque ménage est déterminée par le statut et même parfois par l'appartenance sociale. De même, l'appartenance à un secteur d'activité peut être un facteur déterminant de l'appréciation de la qualité des services financiers. C'est ainsi que, certaines catégories de profession, à défaut de contraindre certains ménages à l'inclusion financière, contribuent à son niveau d'amélioration. Il en est de même pour le niveau d'éducation du ménage considéré.

Au vue des disparités et inégalités socioéconomiques et sociodémographiques, l'urgence pour les acteurs et à leur tête l'Etat, devrait être de repenser les politiques économiques d'inclusion financière, en les orientant vers une meilleure prise en compte des préoccupations des populations cibles. Pour cela ils doivent :

- Prendre en compte les jeunes, les femmes et la population rurale dans l'orientation de politiques publiques de promotion de l'inclusion financière, étant donné que ce sont les couches les plus touchées par l'exclusion financière.
- Poursuivre les efforts déployés sur l'ensemble du territoire national pour promouvoir la microfinance en s'appuyant sur le service de finance digital au regard de sa capacité à atteindre les populations exclues et à leur offrir un minimum de bien-être.

Par rapport aux perspectives de recherche, la combinaison des déterminants 2 et 3 en un seul (bien-être) pourrait permettre de mieux évaluer les caractéristiques des ménages car il existe une nuance entre la qualité du service et son utilisation.

Références

- Allen, F., Carletti, E., Cull, R., Senbet, et Valenzuela, P. (2014), « The African financial development and financial inclusion gaps ». *Journal of African Economies*, eju015.
- Amidzic, G., Massara, A. et Mialou, A. (2014), « Évaluation de l'inclusion financière des pays : un nouvel indice composite ». *Document de travail du FMI*, WP / 14/36.
- Armendariz, B. et Morduch, J. (2010), *The Economics of Microfinance*. Cambridge, MA: Massachusetts Institute of Technology, 2nd Edition.
- Asuming et al, (2018) : Financial Inclusion in Sub-Saharan Africa: Recent Trends and Determinants, *Journal of African Business*, 5(11), 241-268
- Asselin, L. M. (2002), *Multidimensional Poverty, Theory*, IDRC, In MIMAP Training Session on Multidimensional Poverty, Quebec, June 2002.
- BCEAO (2019), *Rapport sur la situation de l'inclusion financière dans l'UEMOA au cours de l'année 2018*
- Beck, T. et De La Torre, A. (2007), « The Basic Analytics of Access to Financial Services », *Financial Markets, Institutions and Instruments*, vol. 16, n° 2.
- Brunel, S. (2000), « Microcrédit : Fiction et réalité, Action contre la Faim » Aventure N°90.
- Camara, N., Peña, X., et Tuesta, D. (2014), Factors that matter for financial inclusion: Evidence from Peru, 1409.
- Cámara, N. et Tuesta, D. (2017), « Mesurer l'inclusion financière : un indice multidimensionnel » Banque du Maroc - CEMLA - *Séminaire satellite de l'IFC au Congrès mondial ISI sur les statistiques de l'inclusion financière Marrakech*, Maroc, 14 juillet 2017.
- César, R. (2012), Un nouvel indice du développement financier, Document de travail DT/2012-04, Université Paris Dauphine, LEDa.
- Clamara N., Peña X., and Tuesta D. (2014), « Factors that Matter for Financial Inclusion: Evidence from Peru. Madrid » : BBVA Research,
- Chakravarty, S. et Pal R. (2010), Mesurer l'inclusion financière : une approche axiomatique. Institut de recherche pour le développement Indira Gandhi, *Document de travail no. WP 2010/003*.
- Chithra, N. Et selvam, M. (2013), Determinants of financial inclusion: An empirical study on the inter-state variations in India. Available at SSRN 2296096.
- Coleman, B. E. (1999), «The Impact of Group in Northeast Thailand.», *Journal of development Economics* 60 : pp.105-141.
- Daley-Harris S., (2007), Rapport sur l'état de la campagne 2007 du Sommet sur le microcrédit.

- Demirgüç-Kunt, A., Klapper L., Singer, D., Ansar S. et Hess J. (2015), « The Global Findex Database 2014 : mesure de l'inclusion financière dans le monde ». *Document de travail sur la recherche sur les politiques de la Banque mondiale* (7255).
- Doligez, F., Bastiaensen, J., Bédécarrats F. et Labie M. (2016), «L'inclusion financière, nouvel avatar de la libéralisation financière? Introduction», *Revue Tiers Monde*, N°225, pp. 9-20.
- Dichter, T. (2007), « A Second Look at Microfinance », *Development Policy Briefing Paper*, CATO Institute N° 1, pp. 1-13.
- Fungacova, Z., et Weill, L. (2015), Understanding financial inclusion in China. *China Economic Review*, 34, 196–206.
- Efobi, U., Beecroft, I et Osabuohien, E. (2014), “Access to and use of bank services in Nigeria: Micro-econometric evidence”. *Review of development finance*, 4, 104-114.
- Enjang C. (2007), The demand for microcredit as a determinant for microfinance outreach- Evidence from China *saving and Development* 31 (3) :307-334.
- Guérineau S., Jacolin, L. (2014), « Inclusion financière en Afrique subsaharienne : Faits stylisés et déterminants ». REF N° 116, pp. 57-80
- Gueyié, J. P. et Kamdjoug, J. R. K. (2010), « Efficience des institutions de microfinance regroupées en réseau : cas des mutuelles communautaires de croissance du Cameroun », *La Revue des Sciences de Gestion*, n° 243- 244, pp.103-109.
- Gutiérrez-Nieto, B., Serrano-Cinca, C. et Mar, M. C. (2005), « Microfinance institutions and efficiency », *The International Journal of Management Science*, n° 35(2), pp.131-142.
- Hoyo et al (2014), Determinantes de la inclusion financiera en México a partir de la ENIF 2012.
- Hussein, A. et Hussain, M-S. (2003), The Impact of Microfinance on poverty and Gender Equity : Approaches and Evidence from Pakistan : Islamabad : Pakistan Microfinance Network.
- Johnson, S. et Rogaly, B. (1997), *Microfinance and Poverty Réduction*, Oxford : Oxfam ».
- Kabeer, N. (1998), “Can't buy me love ? Re-evaluating Gender, Credit and empowerment in rural Bangladesh”. *IDS Discussion Paper* N° 363 Institute of Development Studies Sussex.
- Kumar, n. (2013), « Financial inclusion and its determinants : evidence from India », *Journal of Financial Economic Policy*, 5, 4 – 19
- Littlefield, E. et Rosenberg R. (2004), « Microfinance and the poor breaking down walls between microfinance and formal finance », *Finance and Development*, juin : pp. 38-40.
- Luzzi, F. G., Weber S. (2006), “Measuring the performance of microfinance institutions, *Microfinance and Public Policy*, pp. 153-169.

- Mohan, R. (2012), « Perspectives sur l'inclusion financière », *Revue d'économie financière* Vol.3, N° 107, pp 241-248.
- Mk Nelly, B. et Dunford, C. (1999), « Impact of Credit with Education on Mothers and Their Young Children's Nutrition », CRECER Credit with Education Program in Bolivia.
- Ngo Nonga F., Mbog T. N. et Bikomen M. L. (2016), « Demande de financement des Exploitations Familiales Agricoles (EFA) dans le Grand Sud du Cameroun ».
- Nzongang, J., Piot-Lepetit, I. et Kamdem, D. (2010), « Efficience technique des IMF du réseau des Mutuelles Communautaires de Croissance (MC2) au Cameroun », *Revue Sciences de Gestion*, n°77, 93-110.
- Polanco-Olivares, F. (2005), “Commercializing microfinance and Deeping outreach? Empirical Evidence from Latin America”, *Journal of microfinance*, vol. 7, n° 2, 47-69.
- Pascal Wélé et Marc Labie (2016), Efficacité des programmes publics en microfinance et inclusion financière : l'exemple du Bénin. *Revue du Tiers Monde* N° 225 p. 77-99.
- Samba et Balamona (2008), « Les déterminants de la demande des microcrédits par les ménages pauvres en république du Congo ». Centre de recherche pour le développement international Ottawa, Canada.
- Sarma, M. (2012), “Index of Financial Inclusion : A measure of financial sector inclusiveness”, Competence Centre on Money, Trade, Finance and Development 1207, Hochschule fuer Technik und Wirtschaft, Berlin.
- Sarma, M., et Pais, J. (2011), Financial inclusion and development. *Journal of international development*, 23,5, 613-628.
- Schreiner, M. (2002), “Poverty lending, financial self-sufficiency and the six aspects of outreach, The poverty lending working group of small enterprise and education promotion network, Poverty_Seminar/GaryWoller_poorest.
- Shaw, J. (2001), “Microfinance occupation and Poverty Reduction in Microfinance Program : Evidence from Sri Lank”. *World Development* 7 : 1247-1264.
- Zeller, M. et Manohar, S. (2002), “Access to and Demand for Financial Services by the Rural Poor : A Multicountry Synthesis”, in : Manfred Zeller and Richard L. Meyer (eds.) : *The Triangle of Microfinance : Financial Sustainability, Outreach, and Impact*, Baltimore and London : Johns Hopkins University Press, pp. 19-45.
- Zins, A., and Weill, L. (2016), « The determinants of financial inclusion in Africa ». *Review of Development Finance*, 6(1) :46–57.

Annexes

Annexe 1 : Classement des pays de l'UEMOA selon leur niveau d'inclusion financière à partir de l'ISIF

Ordre de Classement	Pays	Indice synthétique d'inclusion financière (ISIF) 2017 des pays de l'UEMOA
1 ^e	Togo	0,3982
2 ^e	Cote d'Ivoire	0,3530
3 ^e	Sénégal	0,3419
4 ^e	Bénin	0,3142
5 ^e	Mali	0,2955
6 ^e	Burkina	0,2853
7 ^e	Niger	0,1041
8 ^e	Guinée-Bissau	0,1007

Source : Auteurs à partir des données de la BCEAO 2017

Annexes 2 : Résultats de la modélisation du logit ordonné

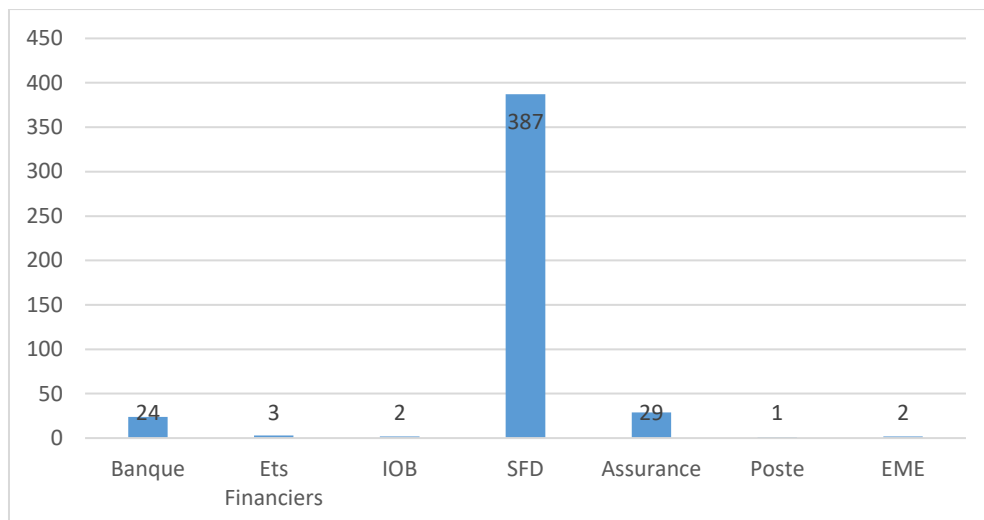
Expression : $\Pr(c_indice==3)$, $\text{predict}(\text{outcome}(3))$

dy/dx w.r.t. : 4.B2Quelleestvotresituationm DAKAR 2.c_age _IInstructi_1_IInstructi_2_IInstructi_3 3.Profession
3.Secteur_act_Irevenu1_Irevenu1_2

	Delta-method				
	dy/dx	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]
B2Quelleestvotresituationm					
Célibataire	.0094807	.0053884	1.76	0.078	-.0010802 .0200417
DAKAR	.0247594	.0067393	3.67	0.000	.0115506 .0379681
c_age					
ENTRE 35 ET 60 ANS	.0216978	.0040279	5.39	0.000	.0138033 .0295922
_IInstructi_1	.0239637	.0044881	5.34	0.000	.0151672 .0327602
_IInstructi_2	.0625391	.0093346	6.70	0.000	.0442437 .0808345
_IInstructi_3	.0618039	.0135977	4.55	0.000	.0351529 .0884549
Profession					
Autre_Professiion	-.0306127	.0065361	-4.68	0.000	-.0434232 -.0178023
Secteur_act					
Agr_Elev_Pech_Art_Autre	-.0127216	.0037069	-3.43	0.001	-.019987 -.0054562
_Irevenu1_1	.0502458	.009078	5.53	0.000	.0324532 .0680384
_Irevenu1_2	.0646455	.0136801	4.73	0.000	.0378329 .0914581

Expression : $\Pr(c_indice==3)$, $\text{predict}(\text{outcome}(3))$

dy/dx w.r.t. : 4.B2Quelleestvotresituationm DAKAR 2.c_age _IInstructi_1_IInstructi_2
_IInstructi_3 3.Profession
3.Secteur_act_Irevenu1_Irevenu1_2



Source : Auteurs à partir des données de la BCEAO 2016

Figure A1 : Nombre d'Institutions Financières formelles au 31 décembre 2016